



Inscrit au cœur de son action la protection et l'amélioration de la santé et de l'environnement des habitants du

Vaccins scolaires obligatoires des classes de la maternelle à la terminale - Année scolaire 2017-2018

Chers parents et tuteurs des élèves de la maternelle à la terminale du Colorado :

- La législation du Colorado exige que les élèves qui fréquentent une école publique, privée ou paroissiale de la maternelle à la terminale soient vaccinés contre un grand nombre des maladies que les vaccins peuvent prévenir. Votre enfant doit être vacciné contre les maladies suivantes :
 - diphtérie, tétanos & coqueluche (DTCa, DT, DTC, TdCa)
 - polio (VPI)
 - rougeole, oreillons, rubéole (ROR)
 - hépatite B (HepB)
 - varicelle

Pour le rotavirus, l'hépatite A, la grippe, les maladies à méningocoque et le papillome humain, les vaccins sont recommandés mais pas obligatoires.

- La loi du Colorado exige que les élèves entrant en maternelle reçoivent leurs doses finales de DTCa, VPI, ROR et Varicelle. Les élèves doivent recevoir 1 dose de vaccin TdCa pour l'entrée en 6^e année, même s'ils ont moins de 11 ans.
- Le nombre, le calendrier et l'espacement des doses requises sont fixés par le Comité consultatif sur les pratiques de vaccination (ACIP) des CDC (Centres de contrôle et de prévention des maladies). Vous pouvez consulter des versions parent conviviales des calendriers de vaccination ACIP actuels pour les enfants de 0 à 6 ans à l'adresse www.cdc.gov/vaccines/parents/downloads/parent-ver-sch-0-6yrs.pdf et pour les pré-adolescents/adolescents de 7 à 18 ans à l'adresse www.cdc.gov/vaccines/who/teens/downloads/parent-version-schedule-7-18yrs.pdf.
- Veuillez amener le dossier de vaccination de votre enfant à l'école chaque fois qu'il/elle reçoit un vaccin.
- Si votre enfant ne peut pas recevoir de vaccins pour des raisons médicales, vous devez soumettre à votre école un *formulaire d'exemption médicale de vaccination* officiel signé par un prestataire de soins de santé autorisé à administrer des vaccins. Vous pouvez obtenir le formulaire à l'adresse www.colorado.gov/vaccineexemption.
- Si vous choisissez de ne pas faire vacciner votre enfant selon le calendrier ACIP actuel pour des raisons religieuses ou personnelles, vous devez soumettre une exemption non médicale à votre école. Les exemptions médicales doivent être fournies chaque année. Vous pouvez soit envoyer le formulaire d'exemption non médicale du ministère de la santé de l'État (copie en ligne ou en papier) pour qu'il soit inclus dans le Colorado Immunization Information System (CIIS - Système d'information sur la vaccination du Colorado), soit fournir une copie papier du formulaire d'exemption non médicale CDPHE à l'école de votre enfant, soit soumettre une déclaration d'exemption non médicale signée à l'école de votre enfant. Une telle déclaration doit inclure les informations suivantes : nom complet de l'élève, âge ou date de naissance, date de soumission de l'exemption, vaccins refusés et type d'exemption non médicale (croyances personnelles ou religieuses). Si vous choisissez d'inclure les informations de votre enfant dans le CIIS, vous pouvez choisir de sortir celui-ci du CIIS à tout moment. L'école de votre enfant peut également vous demander de lui fournir une copie papier même si vous soumettez un formulaire en ligne. Vous pouvez obtenir des versions du formulaire en ligne téléchargeables à l'adresse www.colorado.gov/vaccineexemption.
- Certains parents, surtout ceux qui ont des élèves au système immunitaire affaibli, voudront savoir quelles écoles ont le pourcentage le plus élevé d'enfants vaccinés. Les écoles doivent déclarer le nombre de vaccinations et d'exemptions (mais pas les noms ou les dates de naissance des élèves) au département de la santé de l'État avant le 1^{er} décembre de chaque année. Les taux de vaccination et d'exemption seront affichés sur le site Web du département de la santé de l'État à compter du printemps 2017.
- Veuillez envisager de parler à un prestataire de soins de santé autorisé à administrer des vaccins ou à un organisme de santé publique local (LPHA) au sujet des vaccins dont votre enfant a besoin ou si vous avez des questions. Vous pouvez vous informer sur la sécurité et l'importance des vaccins aux adresses www.ImmunizeForGood.com et www.colorado.gov/cdphe/immunization-education.
- Si vous avez besoin d'aide pour trouver un prestataire de soins de santé ou pour trouver des vaccins gratuits ou moins chers, contactez votre LPHA ou appelez la ligne Family Health Line du département de la santé de l'État au 1-303-692-2229 ou au 1-800-688-7777. Vous pouvez rechercher votre LPHA sur www.colorado.gov/pacific/cdphe/find-your-local-public-health-agency.
- Veuillez partager la page 2 de cette lettre avec le prestataire de soins de santé de votre élève, car elle fournit des informations utiles sur les vaccins requis pour l'entrée à l'école selon la législation du Colorado.

Cordialement,

Colorado Immunization Branch | Colorado Department of Public Health & Environment
303-692-2700 | cdphe.dcdimmunization@state.co.us





Dedicated to protecting and improving the health and environment of the people of Colorado

Dear Colorado healthcare provider:

Colorado School Entry Immunization Law (25-4-901 et seq, C.R.S) and Colorado Board of Health rule (6 CCR 1009-2) require students who attend a public, private or parochial K - 12 school, licensed child care, preschool or Head Start program to be vaccinated against many of the diseases vaccines can prevent. Students must be vaccinated against:

- diphtheria, tetanus and pertussis (DTaP, DT, DTP, Tdap),
- polio (IPV),
- measles, mumps, rubella (MMR),
- hepatitis B (HepB),
- haemophilus influenzae type b (Hib),
- pneumococcal (PCV13), and
- varicella (chickenpox).

The number, timing and spacing of the required vaccine doses is set by the Centers for Disease Control and Prevention's (CDC) Advisory Committee on Immunization Practices (ACIP). To be considered valid, a dose of vaccine must meet both the **minimum age and minimum intervals** as defined by ACIP. You can view the current ACIP vaccine schedule for persons 0 - 18 yrs of age at www.cdc.gov/vaccines/schedules/downloads/child/0-18yrs-child-combined-schedule.pdf. Vaccines are recommended for rotavirus, hepatitis A, influenza, meningococcal disease and human papillomavirus, but are not required.

Colorado schools are required to review immunization records for school entry and can only accept valid doses of vaccine. Your patients may receive notification of noncompliance if a dose of vaccine does not meet the minimum age or minimum interval requirements per the ACIP schedule. There are three ways a school/student can meet the compliance requirements established by Colorado law:

- A student is considered fully immunized if he or she has received all doses of school-required vaccines according to the current ACIP schedule. Note: students are required to receive their final doses of DTaP, IPV, MMR and Varicella by kindergarten entry and their Tdap by 6th grade entry, even if the student is 10 years of age.
- A student is in the process of getting up-to-date on required vaccines and has a written plan from a parent/guardian on file with the school.
- The student (emancipated or 18 years of age or older) or student's parent/guardian has submitted a signed official *Immunization Non-Medical Exemption Form (Religious or Personal Belief)* or the healthcare provider (medical doctor, doctor of osteopathic medicine, advanced practice nurse or delegated physician's assistance) has signed an official *Immunization Medical Exemption Form* because of a condition that precludes a patient from receiving vaccine(s).

If students do not meet at least one of the compliance criteria, they are not permitted to attend school. If you have questions about the student's school immunization requirement, please communicate with the student's school nurse or school representative.

If you have questions about the ACIP immunization schedule, vaccines marked as invalid in your patient's immunization record, or about Colorado School Immunization Law, please contact us from 8:30 a.m. to 5 p.m., Monday - Friday at 303-692-2700 or cdphe.dcdimmunization@state.co.us. If you have questions about the Colorado Immunization Information System (CIIS), please contact us 8:30 a.m. to 5 p.m., Monday - Friday at 303-692-2437 (press 2), 1-888-611-9918 (press 1) or .

Other reliable clinical resources include:

- CDC Vaccines & Immunizations
<http://www.cdc.gov/vaccines/default.htm>
- CDC's 13th edition (2015) of the Epidemiology & Prevention of Vaccine-Preventable Diseases
<http://www.cdc.gov/vaccines/pubs/pinkbook/index.html>
- The Immunization Action Coalition: Ask the Experts
<http://www.immunize.org/askexperts/>
- CDC Experts at the National Immunization Program
nipinfo@cdc.gov or 1-800-CDC-Info (1-800-232-4636)

Sincerely,

Colorado Immunization Branch | Colorado Department of Public Health & Environment
303-692-2700 | cdphe.dcdimmunization@state.co.us

